



# Assemblée Générale 2016

## Rapport moral

Il m'appartient, en tant que Président de la SMRY de vous présenter le rapport moral de l'année écoulée. Celui-ci est directement lié à nos activités dont le compte-rendu sera fait par notre secrétaire Francine.

Mon propos comportera deux parties : le bilan de l'année 2015 et les perspectives pour 2016.

Pour la deuxième année, notre Assemblée Générale se tient en février ce qui nous permet de vous présenter des rapports définitifs quant à l'activité de l'année écoulée. Le résultat financier de 2015 a été impacté par cette nouvelle disposition. Mais à partir de 2016, nous retrouverons une situation conforme à l'activité réelle de l'année. Marie-France vous apportera toutes précisions à ce sujet.

L'année 2015 aura été riche d'événements s'inscrivant tout à la fois dans la continuité et dans l'évolution de notre vie associative.

Votre Conseil d'Administration, lors de la première réunion qui a suivi l'Assemblée Générale, a élu son Bureau. A cette occasion, il a décidé de créer un troisième poste de vice-président comme le permettent nos statuts. Compte tenu de ses engagements au sein de notre association, c'est Marie-Claude Gicquel qui a été élue.

Les commissions ont été mises en place. Je rappelle leur importance pour concrétiser les décisions prises par les élus au niveau de la communication, des sorties, de l'exposition, de la formation...

Un groupe de travail a été créé avec la mission de refaire notre fichier d'étiquettes devenu obsolète. Le matériel nécessaire a été acquis et les étiquettes ont été éditées à partir du fichier de la Société Mycologique de France, la SMF. Ce fut un travail fastidieux qui a mobilisé les élus volontaires de mai à septembre 2015. Merci à eux. Nous disposons désormais d'étiquettes propres et fiables, pour l'instant tout au moins car la nomenclature ne cesse d'évoluer tout comme la comestibilité qui s'affine en fonction des résultats de la recherche et des accidents alimentaires constatés. Nous serons attentifs pour tenir à jour notre fichier.

Nous avons aussi affiné notre organisation pour la détermination des espèces à l'occasion de l'exposition. Nous avons voulu être plus rationnels pour que l'ensemble des champignons apportés soient identifiés et installés sur les tables. Le décor a été soigné pour que l'ambiance générale soit agréable. Je remercie ici tous les élus et tous les adhérents qui ont permis la réussite du salon malgré des conditions climatiques quelque peu défavorables. Mais c'est le risque encouru chaque année.

L'an dernier j'évoquais la problématique de la formation de déterminateurs car leur nombre va régressant. Notre cas n'est pas unique hélas ! Pour y remédier nous avons continué d'animer un atelier, tous les lundis, durant la saison d'automne. Une demi-douzaine d'administrateurs l'a fréquenté selon la disponibilité de chacun. De nouveau je lance un appel à toute personne qui souhaite développer ses connaissances en mycologie pour venir rejoindre le groupe déjà constitué. Nous devons construire notre avenir.

La détermination est un temps fort de chaque sortie. La saison 2015 s'est plutôt bien déroulée. Le beau temps était au rendez-vous, la participation nombreuse et les champignons bien présents. Un regret cependant et non des moindres : l'annulation de notre sortie de deux jours faute d'un nombre suffisant de participants. La préparation a été faite dans les règles et elle a généré un coût. Malgré les relances, moins de 40 inscriptions ont été enregistrées. Sur le plan financier, ce n'était pas tenable et c'est la mort dans l'âme que vos administrateurs ont dû prendre la décision de renoncer à ce week-end. Malgré tout, ils ont souhaité vous faire une nouvelle proposition pour 2016. Votre avis sera sollicité tout à l'heure. Il est indispensable pour le maintien futur de cette sortie, d'autant plus qu'un projet innovant pourrait vous être proposé en 2017. La discussion sera suivie d'un vote.

D'autres activités ont ponctué l'année écoulée avec notamment nos traditionnelles interventions extérieures. Francine vous en donnera le détail.

Je souhaite maintenant évoquer la FAMO, la Fédération des Associations Mycologiques de l'Ouest à laquelle nous adhérons. En effet lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenu dans la Manche, en avril 2015, j'ai été élu au Conseil d'Administration pour y représenter la Vendée. Je ne manquerai pas de rendre compte des décisions prises. Citons par exemple l'engagement de la FAMO avec d'autres instances pour être co-signataire d'un courrier adressé à l'Agence Française de la Biodiversité afin que la fonge soit reconnue au même titre que la faune et la flore. C'est l'objet de l'éditorial du bulletin qui vous a été remis à l'entrée et que je vous invite à lire.

La FAMO organise aussi des sessions de formation, sur la base de 3 par an. Elle fait paraître un bulletin mais le prochain ne verra pas le jour faute d'articles proposés. Elle peut également aider les associations adhérentes à acquérir du matériel. L'un de nos microscopes lui appartient et nous en disposons gracieusement. Une convention a été signée pour cela.

En 2017 nous accueillerons l'Assemblée Générale de la FAMO.

Je vais maintenant vous présenter, de manière succincte, les perspectives proposées par votre Conseil d'Administration pour 2016.

Notre programme de sorties va être reconduit comme les années précédentes. La commission a déjà travaillé et vous allez être mis à contribution pour le choix des forêts tout à l'heure. Vous devrez aussi vous prononcer sur la sortie de deux jours comme je vous l'ai déjà indiqué.

Le salon du champignon est programmé pour les 15 et 16 octobre prochains à la salle du Bourg sous la Roche comme je vous l'avais annoncé l'an dernier. Nous avons déjà entrepris les démarches avec Oryon. Un devis a été établi et un premier plan d'installation de la salle réalisé. La commission chargée de l'exposition va se réunir rapidement pour finaliser l'organisation. D'ores et déjà, je peux vous affirmer que les conditions sont requises pour la réussite du prochain salon. Seule, la météo peut nous jouer de vilains tours.

Nous allons poursuivre nos interventions extérieures avec la Maison d'Arrêt, les établissements scolaires, les centres de loisirs et toutes associations qui en feront la demande.

Les ateliers de formation vont évoluer pour tenir compte des souhaits formulés. Le groupe va se réunir pour définir un programme. Celui-ci débutera avant l'été et des sorties sur le terrain sont prévues pour mise en situation concrète de détermination. Les horaires des permanences vont être repensés pour coïncider avec les ateliers à notre local.

J'ai évoqué tout à l'heure l'Assemblée Générale de la FAMO. Elle aura lieu en 2016 à Vouneuil sur Vienne les 16 et 17 avril. Compte tenu du nombre de nos adhérents, nous avons droit à 4 délégués. Je vous demanderai de valider les candidatures de Marie-France Ferré, André Crusson, Jacques Mitelet et moi-même.

En 2017, ce sera notre tour d'accueillir la cinquantaine de délégués de cette assemblée générale. Votre Bureau, dès qu'il sera élu, va se mettre au travail pour préparer cet événement qui pourrait se dérouler à Mareuil si les conditions financières sont satisfaisantes.

Après cette Assemblée Générale, le Conseil d'Administration se réunira le 15 février pour installer son Bureau et ses commissions. Nous serons ainsi en ordre de marche pour mettre en œuvre le programme précité.

J'en arrive à la conclusion pour rappeler de nouveau que la mycologie est d'abord un loisir. Pour autant elle occupe une place importante dans le monde des sciences. C'est pourquoi les mycologues, au plus haut niveau, se mobilisent pour que la fonge soit reconnue comme un élément vital de la biodiversité. Les forêts ne peuvent exister sans les champignons. Votre engagement au niveau de notre association est tout aussi important dans la promotion de la mycologie. Je compte sur vous.



Gérard HERBRETEAU  
Président

*Le bureau*